



un syndicat  
au service  
des territoires

Vannes, le 18 OCT. 2019

**Morbihan énergies**

[morbihan-energies.fr](http://morbihan-energies.fr)

27 rue de Luscanen  
CS 32610  
56010 VANNES CEDEX

Tél : 02 97 62 07 50  
Fax : 02 97 63 68 14  
[contact@morbihan-energies.fr](mailto:contact@morbihan-energies.fr)

• Certifié ISO 50001 - Management de l'énergie •

Monsieur Denis LE RALLE  
Maire  
Mairie  
2 rue de la Mairie  
56130 MARZAN

Dossier suivi par :  
Mme Claire HERISSET-LEFORT  
02 56 89 82 24  
[claire.herisset@morbihan-energies.fr](mailto:claire.herisset@morbihan-energies.fr)

Objet : avis de Morbihan énergies sur le projet arrêté de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Marzan

Monsieur le Maire,

Par courrier du 18 juillet dernier, vous nous avez transmis, pour examen, le projet arrêté de la révision générale du PLU de Marzan et nous vous en remercions.

Notre analyse s'est concentrée sur les thématiques relevant des compétences du syndicat départemental d'énergies.

Nous pouvons souligner que le projet aborde les thématiques relatives à l'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les différentes parties des documents du projet (diagnostic du rapport de présentation, PADD).

En ce sens Morbihan Energies peut vous accompagner dans la mise en œuvre de vos projets d'énergies renouvelables, d'extension des réseaux électriques et d'éclairage public (estimations, études, travaux d'investissement).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de Morbihan énergies



Jo BROHAN